

## Assurances

### LE COLLEGE ET SES RAPPORTS AVEC L'ASSURANCE-VIE

Loutefois, les théories ne tiennent pas toujours debout quand elles sont mises en pratique. Le précepte est très bon, l'exemple vaut beaucoup mieux. Le cours spécial peut-il suppléer à l'expérience pratique? L'école de droit a ses conférences pour familiariser l'étudiant avec les méthodes employées dans un jugement — la sélection du jury, l'examen des témoins, les arguments des avocats, la charge du juge auprès du jury.

Les étudiants en médecine acquièrent de la pratique à l'hôpital, dans les cliniques; ils sont instruits par des médecins et chirurgiens ayant une science pratique.

Des cours spéciaux sur l'assurance-vie ne pourraient-ils pas offrir des avantages semblables en mettant en pratique les théories émises au cours de conférences? Les étudiants pourraient être instruits à faire de la sollicitation entre eux, sous la direction d'instituteurs qui feraient la critique de leur manière d'opérer; ces derniers, comme sollicitateurs et sollicités, pourraient faire les objections offertes par les clients sollicités, en présentant les arguments et les réponses dictés par leur expérience.

Ces méthodes d'enseignement peuvent aider jusqu'à un certain point, mais elles ne répondent pas à la réalité. L'étudiant faisant de la sollicitation auprès d'un de ses collègues, n'éprouve pas la timidité, l'embarras, l'hésitation qu'il rencontrera en s'adressant plus tard à un client affairé, aux manières brusques, peut-être peu poli, pour lequel il ne sera pas, pour le moment du moins, persona grata. Dans cette sollicitation fictive, il peut rester froid, maître de soi-même. En tout cas, il n'éprouve pas de crainte devant celui à qui il s'adresse — crainte beaucoup plus déprimante que la timidité naturelle qu'il peut éprouver en présence de sa classe.

Pourquoi le cours sur l'assurance-vie ne comprendrait-il pas la sollicitation réelle, sous la direction ou avec la coopération d'un instructeur expert? L'étudiant peut être envoyé à la recherche de noms et d'adresses de personnes susceptibles de s'assurer, on peut le charger de s'informer de leur âge, de l'assurance qu'elles ont déjà et de diverses autres choses pouvant être utiles ou commodes dans la sollicitation. Après qu'il a fait son rapport, on l'instruit sur la manière de solliciter telles et telles personnes semblant devoir donner de bons résultats. Lorsque cela est pratique, un instructeur ou un sollicitateur plus expérimenté conduit la sollicitation ou

### ASSUREZ-VOUS DANS LA SAUVEGARDE

- 1<sup>o</sup> PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2<sup>o</sup> PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3<sup>o</sup> PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4<sup>o</sup> PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5<sup>o</sup> PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : 7 Place d'Armes  
MONTREAL

### London Guarantee & Accident Co., Limited.

BUREAU PRINCIPAL A

TORONTO,

D. W. ALEXANDER,

Gérant.

EMET des Contrats de Garantie de la probité des Gérants, Secrétaires, Trésoriers, Comptables, Caissiers, etc., et de tout Fonctionnaire manipulant de l'argent ou des marchandises.

### JARDINE UNIVERSAL RATCHET CLAMP DRILL.

(Perceuse à Rochet Universelle de Jardine)

Employée dans toutes sortes de manufactures pour les réparations urgentes aux machines.

Tous les ateliers de machines et de chemins de fer devraient l'employer.

Les constructeurs de ponts, les poseurs de voies ferrées et les ouvriers en constructions métalliques en ont besoin constamment.

A. B. JARDINE & CO.  
HEMPFLER, ONT.

### THE LONDON AND LANCASHIRE LIFE ASSURANCE COMPANY

LIMITED

Emet des Polices d'Assurance-vie à des Taux Modérés sur Plans des plus Attrayants.

Pour renseignements, écrivez à

B. H. I. BROWN

Gérant Général au Canada

184, rue St-Jacques, MONTREAL.

aide l'étudiant de ses conseils. On passera toujours en revue les sollicitations faites, en étudiant les erreurs commises, les remèdes et les améliorations suggérer par les circonstances.

Il n'y a rien de nouveau dans le plan brièvement décrit ici, sauf qu'il est suggéré comme particularité d'un cours spécial fait au collège, car c'est la méthode employée depuis longtemps par les gérants et agents généraux, pour former les nouveaux sollicitateurs.

En résumé, je conseille que dans le cours régulier du collège un minimum d'instruction soit donné sur l'assurance-vie, ainsi que dans le cours spécial donné à quelques élèves choisis. L'instruction générale pour tous devra revêtir le caractère le plus simple, être principalement orale et limitée aux connaissances des principes essentiels que tout homme ou toute femme devrait posséder. Le cours spécial devrait comprendre une étude plus étendue du sujet, une instruction préliminaire de la science des actuaires et, pour les futurs agents, une instruction théorique et pratique sur la sollicitation.

Il ne faut pas supposer qu'en discutant ces questions j'aie en tête autre chose que la règle générale ou que je n'admette pas des exceptions à la règle. De très jeunes hommes, sans connaissance technique ou en possédant peu, mais doués particulièrement — ayant une grande force de persuasion, beaucoup de confiance en eux-mêmes et une connaissance innée de la nature humaine, ont quelquefois réussis dès le début dans la sollicitation, malgré leur jeunesse et leur manque d'expérience. De même des hommes plus âgés n'ayant pas trouvé d'emploi qui leur convenait dans d'autres lignes, et ne possédant pas non plus la science de l'assurance, ont produit d'excellents résultats dès le début. Mais ce sont des exceptions, et ces hommes auraient peut-être encore mieux réussi, s'ils avaient mieux connu les principes de l'assurance, car ils auraient mieux conseillé l'assuré.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2005e livraison (6 mai 1911). — Le Trésor maudit du Palais Rouge (1800), par Georges G. Toudouze. — Les jeunes cotons, par Charles Géniaux. — Animaux bizarres: Chéropes et péramèles, par P. Vincent. — Les Ancêtres de la bicyclette, par André Savignon. — Fils de veuve, par Charlotte Chabrier-Rieder.

Abonnements—France: Un an, 20 fr; Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr; Six mois, 11 fr.

Le numéro: 40 centimes

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.